

LES VŒUX GROUPES

Désormais, un seul et même écran de saisie est disponible dans MVT1D pour tous les candidats (obligatoires et non-obligatoires). Les candidats peuvent mixer des vœux simples et des vœux groupes.

Les départements colorent des groupes de postes à « Mobilité obligatoire » (MOB). Les vœux groupe MOB peuvent être saisis par tous les candidats (pas seulement les PE devant participer obligatoirement au mouvement).

Au sein du groupe, par défaut, c'est l'ordonnement de postes prévu par le département qui sera pris en compte par l'algorithme. En revanche, les candidats ont la possibilité de modifier l'ordre des postes défini par le département au sein d'un groupe.

GROUPE AC (ex vœux commune)

permet la prise en compte des bonifications rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe et parent isolé.

Le groupe ECEL englobe les postes ECEL et ECMA.

Numéro du groupe	Type	Libellé	Commune de référence
18216	Assimilé commune	ECEL - G0000 - ALBI	ALBI (081004)
18220	Assimilé commune	ECEL - G0000 - AUSSILLON	AUSSILLON (081021)
18224	Assimilé commune	ECEL - G0000 - CARMAUX	CARMAUX (081060)
18232	Assimilé commune	ECEL - G0000 - CASTRES	CASTRES (081065)
18237	Assimilé commune	ECEL - G0000 - GAILLAC	GAILLAC (081099)
18239	Assimilé commune	ECEL - G0000 - GRAULHET	GRAULHET (081105)
18243	Assimilé commune	ECEL - G0000 - LAVAUR	LAVAUUR (081140)
18248	Assimilé commune	ECEL - G0000 - MAZAMET	MAZAMET (081163)
18250	Assimilé commune	ECEL - G0000 - SAINT-SULPICE-LA-POINTE	SAINT-SULPICE-LA-POINTE (081271)
18686	Assimilé commune	TR COMMUNE ALBI	ALBI (081004)
18689	Assimilé commune	TR COMMUNE CARMAUX	CARMAUX (081060)
18690	Assimilé commune	TR COMMUNE CASTRES	CASTRES (081065)
18691	Assimilé commune	TR COMMUNE GAILLAC	GAILLAC (081099)
18692	Assimilé commune	TR COMMUNE GRAULHET	GRAULHET (081105)
18693	Assimilé commune	TR COMMUNE LAVAUR	LAVAUUR (081140)
18694	Assimilé commune	TR COMMUNE MAZAMET	MAZAMET (081163)
18697	Assimilé commune	TR COMMUNE SAINT SULPICE	SAINT-SULPICE-LA-POINTE (081271)

GROUPE A(ex vœux secteur)

Le groupe ECEL englobe les postes ECEL et ECMA.

Numéro du groupe	Type	Libellé
18271	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR CORDES ET ENVIRONS
18275	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR DOURGNE ET ENVIRONS
18259	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS D'ALBI
18264	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE CARMAUX
18267	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE CASTRES
18281	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE GAILLAC
18285	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE GRAULHET
18301	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE LAVAUR
18304	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE MAZAMET ET AUSSILLON
18321	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE SAINT SULPICE
18296	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR LABASTIDE ROUAIROUX ET ENVIRONS
18289	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR LABRUGUIERE ET ENVIRONS
18295	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR LAUTREC ET ENVIRONS
18307	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR PUYLAURENS ET ENVIRONS
18309	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR RABASTENS ET ENVIRONS
18314	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR REALMONT ET ENVIRONS
18319	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR SAINT JUERY ET ENVIRONS
18325	Autre	ECEL - G0000 - SECTEUR VIELMUR ET ENVIRONS
19745	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS D'ALBI
19746	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE GAILLAC
19748	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE PUYLAURENS
19749	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE RABASTENS
19750	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE REALMONT
19757	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS DE ST JUERY
19747	Autre	TR - G0000 - SECTEUR ENVIRONS LABRUGUIERE

GROUPE MOB mobilité obligatoire (ex vœux larges)

Saisis par les participants obligatoires (minimum 1) et les participants facultatifs

Numéro du groupe	Type	Libellé
18346	Autre	(ASH - ALBI) ASH - ALBI
18348	Autre	(ASH - CARMAUX) ASH - CARMAUX
18347	Autre	(ASH - CASTRES) ASH - CASTRES
18349	Autre	(ASH - GAILLAC) ASH - GAILLAC
18350	Autre	(ASH - LAVAUR) ASH - LAVAUR
18351	Autre	(ASH - MAZAMET) ASH - MAZAMET
18340	Autre	(DIR_2 - ALBI) Dir. 2-3 - ALBI
18342	Autre	(DIR_2 - CARMAUX) Dir. 2-3 - CARMAUX
18341	Autre	(DIR_2 - CASTRES) Dir. 2-3 - CASTRES
18343	Autre	(DIR_2 - GAILLAC) Dir. 2-3 - GAILLAC
18344	Autre	(DIR_2 - LAVAUR) Dir. 2-3 - LAVAUR
18345	Autre	(DIR_2 - MAZAMET) Dir. 2-3 - MAZAMET
19712	Autre	(DIR_4 - ALBI) Dir. 4-5 - ALBI
19703	Autre	(DIR_4 - CARMAUX) Dir. 4-5 - CARMAUX
19724	Autre	(DIR_4 - CASTRES) Dir. 4-5 - CASTRES
19720	Autre	(DIR_4 - GAILLAC) Dir. 4-5 - GAILLAC
19732	Autre	(DIR_4 - LAVAUR) Dir. 4-5 - LAVAUR
19047	Autre	(DIR_4 - MAZAMET) Dir. 4-5 - MAZAMET
18334	Autre	(DIR_6 - ALBI) Dir. 6-9 - ALBI
18336	Autre	(DIR_6 - CARMAUX) Dir. 6-9 - CARMAUX
18335	Autre	(DIR_6 - CASTRES) Dir. 6-9 - CASTRES
18337	Autre	(DIR_6 - GAILLAC) Dir. 6-9 - GAILLAC
18338	Autre	(DIR_6 - LAVAUR) Dir. 6-9 - LAVAUR
18339	Autre	(DIR_6 - MAZAMET) Dir. 6-9 - MAZAMET
18352	Autre	(ENS - ALBI) Enseignants - ALBI
18354	Autre	(ENS - CARMAUX) Enseignants - CARMAUX
18353	Autre	(ENS - CASTRES) Enseignants - CASTRES
18355	Autre	(ENS - GAILLAC) Enseignants - GAILLAC
18356	Autre	(ENS - LAVAUR) Enseignants - LAVAUR
18357	Autre	(ENS - MAZAMET) Enseignants - MAZAMET
19394	Autre	MOB ENS MONTAGNE ALBAN-VALENCE
19383	Autre	MOB ENS MONTAGNE LACAUNE-BRASSAC
19406	Autre	MOB REMPLACEMENT ALBI
19405	Autre	MOB REMPLACEMENT CARMAUX
19410	Autre	MOB REMPLACEMENT CASTRES
19407	Autre	MOB REMPLACEMENT GAILLAC
19409	Autre	MOB REMPLACEMENT LAVAUR
19379	Autre	MOB REMPLACEMENT MAZAMET